

2021 aura été marquée par deux phénomènes majeurs concernant les enfants : les conséquences de la crise sanitaire sur leur santé mentale, et la libération de la parole des victimes en matière de violences sexuelles ou de harcèlement.

Ces évolutions ont guidé nos choix dans les programmes que nous soutenons mais elles ont aussi mobilisé les pouvoirs publics et secteurs concernés. Nous avons ainsi apporté notre contribution lors d'auditions ou de rapports qui ont débouché sur de nouvelles lois plus protectrices. Il faut admettre que les derniers mois ont été denses : loi sur les violences sexuelles et l'inceste, loi contre le harcèlement, loi sur l'adoption, et enfin loi Protection de l'Enfance qui vient notamment renforcer le soutien aux jeunes adultes majeurs en sortie de placement.

Nous avons aussi participé au lancement du site d'information parentale du gouvernement « je protège mon enfant » pour délivrer des conseils indispensables aux jeunes parents.

Cette année aura été celle de la consécration d'un des projets phares soutenus par notre Fondation dès 2013 : la reconnaissance légale du parrainage de proximité. Nous avions soutenu la création d'un réseau national d'associations de parrainage, puis financé des études pour en démontrer l'impact social. Les jeunes placés devront désormais se voir proposer un parrainage.

Grâce à nos donateurs et mécènes, nous avons lancé de nouveaux soutiens à des projets innovants d'aide aux victimes de harcèlement, de violences sexuelles ou de violences intrafamiliales, détaillés dans ce rapport. En parallèle de ces accompagnements, nous avons lancé de nouvelles actions de sensibilisation contre les violences éducatives (campagne TV et Internet, portail d'information pour les parents avec nos partenaires pédiatres de l'AFPA).

À l'international où nos fondations abritées sont très présentes, nous nous sommes concentrés sur un projet d'insertion de jeunes en difficulté par la création d'une école de formation aux métiers du digital porté par Passerelles Numériques.

Malgré les crises et la révolution numérique, notre société se montre de plus en plus sensible aux enjeux de bien-être, de développement et d'éducation des enfants. La Fondation pour l'Enfance participe à cet élan en se plaçant à la pointe des programmes qui améliorent la protection des enfants dans le monde d'aujourd'hui.

#### Témoignage de Marie Derain de Vaucresson,

Vice-présidente de la Fondation pour l'Enfance :

« Au côté des décideurs publics, au plus près des professionnels et des familles, la Fondation pour l'Enfance soutient et accompagne les projets qui donnent à chaque enfant les mêmes chances de développer au mieux ses potentialités, dans l'esprit de la convention relative aux droits de l'enfant. C'est ce qui fonde mon engagement comme vice-présidente. »

#### CHIFFRES CLÉS



#### 15 Fondations abritées

qui agissent en France pour les enjeux familiaux, sociaux et éducatifs de l'Enfance et à l'International.



#### Plus de 1 million d'euro

distribués à des projets en France et à l'International pour la protection des enfants.



Près de 146 000 consultations de notre module « j'ai besoin d'aide ». Enfants et adultes y trouvent des conseils, un cadre juridique, et des orientations vers des associations et professionnels.



Partie civile dans près de 300 procès entre 2015 et 2021 traitant de cas de détention, captation et diffusion d'images de mineurs à caractère pornographique, d'agressions sexuelles et de viols commis sur mineurs



#### NOS MISSIONS SOCIALES

## VIOLENCES DANS L'ÉDUCATION :

**UN PLAN D'ACTIONS QUI CIBLE** 

LES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE

#### **ET LES PARENTS**

Plus que jamais, les études se multiplient et font le constat unanime de l'impact sur la santé des enfants. Si les conséquences physiques des punitions corporelles sont visibles à court terme (douleurs, voire ecchymoses, lésions...), certaines, résultant de la violence ordinaire dite éducative sous toutes ses formes, passent souvent inaperçues (maux de ventre, de tête, agressivité accrue, repli sur soi, troubles des apprentissages...). Ces violences ont pourtant des effets dévastateurs sur la santé à long terme.

#### UNE CAMPAGNE D'AFFICHAGE URBAIN ET D'INFORMATION EN LIGNE À DESTINATION DES PARENTS ET DES PROFESSIONNELS

Pour sensibiliser les parents et faire évoluer les comportements, nous avons déployé avec l'AFPA (Association Française de Pédiatrie Ambulatoire) une campagne sur 1700 panneaux publicitaires JC Decaux, partout en France.

Pour convaincre sans culpabiliser, nous avons proposé des visuels colorés et des phrases décalées :

- « Pour éduquer mon enfant, si je frappe, c'est... dans mes mains ! »
- « Pour éduquer mon enfant, si je hurle, c'est... de joie » ;
- « Pour éduquer mon enfant, si je menace, c'est... de mes bisous »



## DES ASTUCES PRATIQUES ET DES OUTILS CONCRETS POUR ACCOMPAGNER LES PARENTS AU QUOTIDIEN

Conscients des besoins des parents, cette campagne comportait également un volet Internet : astuces quotidiennes, contenus informatifs, quiz et infographies dédiés aux familles... toujours dans un esprit non culpabilisant.

Nous avons également organisé un webinaire d'experts pour permettre aux parents de mieux comprendre les violences éducatives. Ce temps d'échange ouvert à tous a eu un grand succès : près de 1000 parents sont venus écouter les experts et poser leurs questions en direct.

Enfin, pour outiller les professionnels dans leur travail avec les parents, nous avons créé un jeu de cartes ludique et téléchargeable gratuitement. Ce support de discussion comportant 10 situations du quotidien, leur permet d'animer des ateliers et groupes de parole autour des violences éducatives ordinaires.

#### UNE CAMPAGNE VIDÉO GRAND PUBLIC QUI INTERPELLE

Dans le prolongement de ce premier dispositif, et pour renforcer l'impact du message, nous avons conçu, en collaboration avec l'association Stop VEO, un spot TV : « Un dialogue ». Réalisée par Publicis Conseil, cette courte vidéo de sensibilisation grand public encourage une parentalité sans violences. Elle relate une situation de la vie quotidienne entre un père et son enfant, situation traitée avec originalité qui permet de transposer ce que nous faisons entre adultes et que nous devrions faire avec les enfants : privilégier le dialogue pour ne pas recourir à des violences. Un seul mot d'ordre : « La violence n'a pas sa place entre adultes ? Pourquoi y recourir avec les enfants ? ».





#### APPEL À INITIATIVES :

#### SOUTENIR DES RÉPONSES INNOVANTES FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX DE PROTECTION

Afin de favoriser l'émergence de réponses ou de dispositifs plus efficaces pour répondre aux nouveaux enjeux de l'Enfance, la Fondation pour l'Enfance a lancé un vaste appel à initiatives qui a permis de faire remonter plus de 140 projets.

Parmi les thèmes prédominants, plus de 30% des dossiers concernaient des enjeux de parentalité, 5% proposaient des actions en soutien aux enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance et 10% s'intéressaient à la prévention de la santé mentale des enfants et des parents. Autre fait notable, seuls 2 dossiers avaient pour sujet les enjeux numériques et 3 le sujet du harcèlement.

Notre expertise du secteur associatif de l'enfance et des besoins fondamentaux nous a permis d'opérer une présélection rigoureuse des meilleurs projets, dont nous avons évalué par rencontres et entretiens successifs la qualité de gouvernance, de réalisation et d'essaimage futur. Notre Conseil d'Administration a étudié un choix de projets parmi lesquels 4 lauréats ont été retenus et ont obtenu un socle de financement.

## POUR L'ENFANCE

PARMI LES PROJETS RETENUS, TROIS DOMAINES D'ACTIVITÉ SONT IDENTIFIABLES : SOUTENIR ACTIVEMENT LES PARENTS EN DIFFICULTÉ, EN ACCOMPAGNEMENT ET EN PRÉVENTION, LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ENTRE ENFANTS ET RÉPONDRE AUX ENFANTS ET ADOLESCENTS VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES.

#### **CENTRES RELIER:**

## Mieux accompagner les enfants victimes de harcèlement scolaire

Les Centres Relier sont des dispositifs d'accompagnement qui proposent de regrouper les enfants victimes de harcèlement entre eux : en ligne et dans des espaces mutualisés au sein de leur territoire. Ils sont accompagnés par des psychologues qui tentent de comprendre leurs aspirations afin de trouver ensuite les relais sur le territoire permettant de s'v raccrocher. Un des aspects innovants du projet est de proposer une coordination en collaboration avec les établissements scolaires afin de mobiliser le territoire et l'ensemble des acteurs qui gravitent autour des enfants et plus uniquement les établissements scolaires qui ne peuvent seuls résoudre ces situations.

#### **DES PSYS DANS LA CITÉ:**

## Prévenir les « dysparentalités » et les maltraitances

Le projet de BASE - Bébé Accueil Soin Ecoute - porté par l'association Des psys dans la cité est un dispositif opérationnel d'accueil et de prévention précoce des troubles psychiques et relationnels. La BASE s'inscrit pleinement dans le parcours dit « des 1000 premiers jours » et est à destination des enfants de 0 à 3 ans et de leur famille.

Ce projet se centre notamment sur les questions d'éducation à la santé mentale du jeune enfant via une meilleure connaissance et un meilleur respect des besoins des bébés (sécurité affective, rythme adéquat, ajustement réciproque, environnement stable et prédictible, etc.) ainsi que sur le soutien à la parentalité et le renforcement des compétences parentales.

#### LE PRADO:

Permettre à des parents en difficulté de mieux répondre aux besoins de leurs enfants

Ce programme de soutien à la parentalité basé sur l'éducation positive est développé et validé depuis 40 ans aux États-Unis, en Norvège, au Québec, ... L'approche se base sur une méthodologie participative et collaborative de mises en situation (jeux de rôles, témoignages, échanges bienveillants, groupes de discussions autour de différentes thématiques). Il place le parent au cœur du développement de son enfant et permet aux relations dans la famille de s'apaiser. Ce programme s'adresse aux parents d'enfants âgés de 5 à 11 ans qui se questionnent et se sentent parfois impuissants face aux comportements et aux gestes de leurs enfants.

#### **EN AVANT TOUTES:**

Accompagner les enfants victimes de violences dans le couple ou la famille

Les mineur(e)s sont davantage exposé(e)s au risque de vivre des violences au sein du couple et de la famille car plus vulnérables et souvent moins informé(e)s. Afin de cibler ce public, bien souvent hors-radar des structures d'aide aux victimes, l'association En avant toutes a développé le tchat commentonsaime.fr, leur permettant de trouver un soutien spécialisé, de regagner en confiance et de trouver des solutions pour sortir des violences.

Ce dispositif d'accompagnement est destiné aux enfants victimes de violences dans le couple et la famille, ainsi qu'aux co-victimes de violences conjugales.



#### **AUTRES MISSIONS SOCIALES**

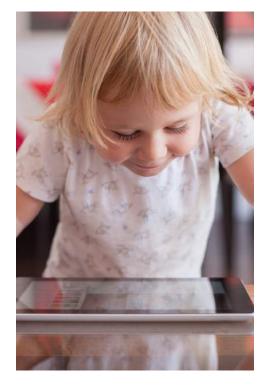
#### UN MODULE D'AIDE DE PLUS EN PLUS CONSULTÉ



Mieux prévenir les différents types de violences faites aux enfants, ou trouver des solutions pour y

faire face passe en premier lieu par un soutien des parents lorsqu'ils font face à des difficultés. Cela implique de partager les connaissances et les ressources. Par ailleurs, la sensibilisation des enfants et la promotion de leurs droits passe par leur implication directe. Fort de ces constats et depuis 2018, la Fondation pour l'Enfance a conçu un module *J'ai besoin d'aide*, accessible depuis son site, dans le but de pouvoir aider enfants (20 thématiques enfants) et adultes (28 thématiques adultes).

Les termes utilisés sont simples pour une meilleure compréhension par tous et l'approche est empathique et non culpabilisante. Cet outil permet d'accéder de façon simple et rapide à des explications ainsi qu'au cadre juridique. Il permet aussi une orientation du public vers les associations, les professionnels ou les services experts sur les différents sujets.



Sur l'année 2021, on comptabilise près de 146 000 visites contre 110 000 en 2020. La consultation du module a donc augmenté de 33% en un an.

#### AGIR POUR AMÉLIORER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PROTECTION DES ENFANTS



Le rayonnement de la Fondation dans le secteur de la protection des enfants et des familles amène les pouvoir publics à solliciter son avis sur divers sujets avec notamment en 2021, des auditions dans le cadre de commissions parlementaires, des sollicitations du Secrétariat d'Etat (autour d'enjeux internationaux ou nationaux),

des auditions de sénateurs et de députés dans le cadre de propositions de lois et de projets de lois (sur le harcèlement, sur les enjeux du numérique sur les petits....), ou encore des contributions aux travaux du Défenseur des Enfants.

#### **AMÉLIORER LA LUTTE CONTRE**

#### LA PÉDOCRIMINALITÉ SUR INTERNET

Depuis le début des années 2000, la Fondation pour l'Enfance est présente dans les tribunaux pour porter la défense et l'assistance de l'enfance mise en danger par les violences sexuelles, en particulier dans les cas où ces actes ont été associés à des captations et diffusions à caractère pédopornographique. La Fondation pour l'Enfance a, à cet effet, mandaté Maître Olivier BARATELLI et Maître Céline ASTOLFE du Cabinet Lombard, Baratelli, Astolfe & associés pour se constituer partie civile dans des affaires de violences sexuelles commises à l'encontre de mineurs. Nos constitutions de partie civile ont plusieurs bénéfices pour les procédures pénales.

Tout d'abord, la présence de la Fondation pour l'Enfance dans un procès permet de représenter les victimes qui, bien souvent en matière de pédopornographie, ne sont pas présentes, voire non identifiées. Ensuite, elle permet d'inciter les parquets à engager des poursuites contre les auteurs présumés de crimes et/ou de délits (délinquants sexuels dans notre cas).

Enfin, la condamnation au titre d'un préjudice à l'intérêt collectif permet à la personne reconnue coupable de mesurer l'ampleur et la gravité de sa faute, et d'assimiler l'interdiction des actes sexuels sur les enfants comme enjeu sociétal et valeur fondamentale.

C'est ainsi que la Fondation pour l'Enfance a vu sa constitution de partie civile déclarée recevable et bien fondée dans près de 300 affaires depuis 2015.

### À L'INTERNATIONAL : La Fondation pour l'Enfance soutient l'Association Passerelles Numériques à Madagascar.

L'association permet à des jeunes défavorisés d'accéder à une éducation et à une formation technique et professionnelle, dans le secteur du numérique. Ensemble, nous avons pu créer l'Ecole Numérique de Madagascar, qui a ouvert ses portes fin 2021.

« C'est vraiment à l'image de la Fondation pour l'Enfance d'avoir su détecter

une opportunité nouvelle et innovante, d'avoir ensuite par une étude terrain poussée confirmé cette intuition puis d'avoir convaincu des donateurs de la pertinence de cette école et d'avoir enfin sélectionnée une structure associative performante pour mettre en place ce projet » souligne Gilles Paillard, le coordinateur du projet.



#### FONDATION ABRITÉES ET INTERNATIONAL

#### LA FONDATION POUR L'ENFANCE, UNE FONDATION ABRITANTE

Grâce à sa capacité abritante, la Fondation permet à des particuliers, à des entreprises ou associations de créer leur propre fondation, et de recevoir tout type de dons et donations en bénéficiant des avantages fiscaux d'un organisme reconnu d'utilité publique.

Ces fondations partagent ainsi leurs moyens et leurs objectifs pour mener à bien certains projets en commun.

#### Un exemple de collaboration avec une Fondation abritée : la Fondation Vision du monde.



Décembre 2021 a marqué la fin du projet de recherche en médiation assistée par l'animal porté depuis septembre 2020 par Margot Fortin et Claire Boutillier, respectivement éthologue et psychologue.

Ce projet s'est déroulé auprès d'enfants placés en Lieu de Vie et d'Accueil, ayant vécu des carences éducatives précoces, des psychotraumatismes voire des lésions physiques.

Les résultats sont encourageants et les professionnelles publieront début 2022 un guide pratique à destination des professionnels intervenant en médiation par l'animal et souhaitant mettre en œuvre des projets en Lieu de Vie et d'Accueil pour enfants et adolescents placés.



# COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Sur l'année 2021, la Fondation pour l'Enfance a distribué plus d'un million d'euros au financement de ses missions sociales, des initiatives portées par des associations et les projets initiés par ses fondations abritées. Ces différents projets agissent en France et à l'international. On note que les charges de fonctionnement représentent un pourcentage minime de l'ensemble des dépenses, ceci afin de consacrer un maximum de fonds au soutien des projets.

De plus, ces frais de fonctionnement sont entièrement financés par des ressources en propres (revenus sur biens immobiliers et sur placements financiers), ce qui nous permet de redistribuer l'immense majorité des dons directement à des projets en faveur de l'enfance.



| PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION         | 2021      |                 | 2020      |                 |
|--|-----------|-----------------|-----------|-----------------|
|  | TOTAL     | Dont générosité | TOTAL     | Dont générosité |
|  |           | du public       |           | du public       |
| PRODUITS PAR ORIGINE                                   |           |                 |           |                 |
| 1 - Produits liés à la générosité du public            | 1 458 663 | 1 458 663       | 1 042 704 | 1 042 704       |
| 1-1 Cotisations sans contrepartie                      |           |                 |           |                 |
| 1-2 Dons, legs et mécénat                              | 1 458 663 | 1 458 663       | 1 042 704 | 1 042 704       |
| - Dons manuels non affectés                            | 79 940    | 79 940          | 81 981    | 81 981          |
| - Dons manuels affectés                                | 1 305 228 | 1 305 228       | 902 332   | 902 332         |
| - Legs, donations et assurances-vie                    | 73 495    | 73 495          | 30 711    | 30 711          |
| - Mécénat  | -         | -               | 27 680    | 27 680          |
|  |           |                 |           |                 |
| 1-3 Autres produits liés à la générosité du public     |           | -               |           | -               |
| 2 - Produits non liés à la générosité du public        | 448 666   |                 | 296 159   |                 |
| 2-3 Contributions financières sans contrepartie        |           |                 |           |                 |
| 2-4 Autres produits non liés à la générosité du public | 448 666   |                 | 296 159   |                 |
|  |           |                 |           |                 |
| 3 - Subventions et autres concours publics             | 270       |                 | 20        |                 |
|  |           |                 |           |                 |
| 4- Reprises sur provisions et dépréciations            | 24 374    |                 | 55 089    |                 |
|  |           |                 |           |                 |
|  |           |                 |           |                 |
| 5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs            | 664 955   | 664 955         | 495 639   | 495 639         |
|  |           |                 |           |                 |
| TOTAL  | 2 596 927 | 2 123 617       | 1 889 611 | 1 538 343       |

| CHARGES PAR DESTINATION                              | RGES PAR DESTINATION 2021 |                 | 2020      |                 |
|--|---------------------------|-----------------|-----------|-----------------|
|  | TOTAL                     | Dont générosité | TOTAL     | Dont générosité |
|  |                           | du public       |           | du public       |
| 1 - Missions sociales                                | 1 333 229                 | 1 047 392       | 1 357 702 | 1 042 668       |
| 1 - 1 Réalisées                                      | 1 234 109                 | 1 047 392       | 1 275 772 | 1 042 668       |
| <ul> <li>Versements à d'autres organismes</li> </ul> | 917 247                   | 917 247         | 1 038 007 | 1 038 007       |
| '- Frais liés aux actions en propre                  | 316 862                   | 130 145         | 237 765   | 4 661           |
| Contributions financières en France                  | 99 120                    |                 | 55 000    |                 |
| Contributions financières à l'étranger               | -                         |                 | 26 930    |                 |
|  |                           |                 |           |                 |
| 2 - Frais de Recherche de Fonds                      | 38 104                    | 38 104          | 25 403    | 25 403          |
| 2 - 1 Frais d'appel à la générosité du public        | 38 104                    | 38 104          | 25 403    | 25 403          |
| 2 - 2 Frais de recherche d'autres ressources         |                           | -               | -         | -               |
| 3 - Frais de Fonctionnement de l'organisme           | 126 555                   | _               | 178 747   | 114 384         |
| Fonctionnement Fonctionnement                        | 67 986                    |                 | 62 744    | 62 744          |
| Salaires & charges                                   | 47 386                    |                 | 51 640    | 51 640          |
| Charges financières                                  | 11 183                    |                 | 64 363    | 0.0.0           |
|  |                           |                 |           |                 |
| 4 - Dotations aux provisions et dépréciations        | 126 287                   |                 | 150 497   |                 |
| 5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice            | 1 052 935                 | 1 052 935       | 360 414   | 360 414         |
|  |                           |                 |           |                 |
| Reports en fonds reportés - legs                     |                           |                 |           |                 |
|  |                           |                 |           |                 |
| TOTAL  | 2 677 110                 | 2 138 431       | 2 072 763 | 1 542 869       |
| EXCEDENT OU DEFICIT                                  | -80 183                   | -14 814         | -183 152  | -4 526          |



#### **AMBITIONS ET PERSPECTIVES**

#### **DE LA FONDATION POUR 2022:**

#### OUTILLER LES PARENTS ET LES PROFESSIONNELS POUR UNE PARENTALITÉ ÉCLAIRÉE ET NON VIOLENTE



Le vote de la loi de juillet 2019 contre les violences éducatives a fait naître un profond besoin d'informations chez les parents. Ils se sentent démunis face aux comportements de leurs enfants et peinent, disent-ils, à trouver des conseils et ressources simples à comprendre et à utiliser.

C'est pour rendre l'information plus accessible que nous publierons en 2022 un ouvrage en bande dessinée pour mieux comprendre l'enfant et comment l'éduquer sans recours à la violence. Avec 130 pages de mise en situation, elle apportera des informations simples face aux difficultés les plus couramment rencontrées par les parents de jeunes enfants.

#### UN OUTIL DE VEILLE SUR L'ENFANCE EN DANGER

La Fondation assure une mission de repérage et de suivi des problématiques de l'Enfance. Afin d'évaluer de façon générale les zones de fragilisation pour mieux les comprendre et ainsi mieux agir, nous proposerons un nouvel outil, intégré à notre site web, permettant de dresser un état des lieux des principaux champs et les préconisations que nous faisons pour améliorer la protection des enfants.



#### SÉCURISER LES PARCOURS ET L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES ENFANTS PLACÉS

La Fondation a souhaité soutenir le projet de mentorat éducatif porté par l'AFEV pour 3 ans. Cet accompagnement individualisé repose sur un principe simple : un mentor bénévole intervient auprès d'un jeune rencontrant des difficultés dans son parcours. Chaque mentor s'adapte à la réalité du jeune. L'accompagnement peut aller bien au-delà de l'accompagnement scolaire : ouverture culturelle, confiance en soi, réflexion sur les choix d'orientation et découverte de métiers, découverte de la société d'accueil...

Ce projet, faisant écho à la récente loi relative à la protection des enfants actuellement en discussion, va permettre à 40 jeunes placés en familles d'accueil et suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance d'être mentorés.



Fondé sur une relation de confiance, le mentorat éducatif se fera en lien avec la famille d'accueil des jeunes.

Ce projet sera adossé sur une évaluation pour prouver l'impact positif du modèle.

#### LA FONDATION POUR L'ENFANCE VA INTERPELLER LES CANDIDATS ET CANDIDATES À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.



Fortes de son expérience concernant les politiques de l'enfance et de la jeunesse, la Fondation s'est associée aux associations réunies au sein de la Dynamique « De la Convention Aux Actes! » pour appeler les candidats à l'élection présidentielle à s'engager sur la création

d'un ministère dédié à l'Enfance et à la Jeunesse. Un tel ministère donnerait enfin sa réelle importance à l'enfance et viserait à améliorer la gouvernance et la visibilité des politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse tout en associant les principaux concernés. Il faciliterait l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques transversales en faveur des enfants et des jeunes.





fondation-enfance.org

23 place Victor Hugo, 94270 Kremlin-Bicêtre TÉL.: 01 43 90 63 10